



L'ARCHE DU BEARN

L'AVENIR AUTREMENT

4 RUE REBÈQUE 64230 LESCAR

☎ 05 64 72 38 38

✉ secretariat@archedubearn.fr
www.archedubearn.fr

URGENCE :
07 49 34 70 11

Période du / / au / /

FORFAIT :

Les professionnels qui interviennent sur le dossier :

PROFESSIONNELS	FONCTION
REFERENT ÉDUCATIF :	
REFERENT THÉRAPEUTIQUE :	

LE PPE ou DICP est obligatoire et doit être établi dans les 3 mois de prise en charge conformément à la loi emportant sur la réforme de la protection de l'enfance du 05 mars 2007.

La page 1 doit être imprimée en autant d'exemplaires que de professionnels et insérée dans le dossier de la famille et de l'enfant

1. Informations générales sur l'enfant

Nom et prénom de l'enfant :	
Date et lieu de naissance :	
Adresse de l'enfant :	
Établissement scolaire actuel ou à venir :	
Nom et prénom des parents ou représentants légaux :	Parent 1 : Parent 2 : Autre RL :
Mesure en cours (type, date de début, durée) :	
Situation familiale de l'enfant	☐ domiciliation familiale ☐ garde alternée ☐ résidence mère ☐ résidence père ☐ placement ou autre

Observations supplémentaires sur la situation familiale et contexte de mesures actuelles :

2. La saisine à l'Arche est à la demande :

- ☐ Des parents
- ☐ De l'enfant ou du jeune majeur
- ☐ Du Procureur de la République
- ☐ Du service ASE
- ☐ Du Magistrat
- ☐ D'un tiers : _____
- ☐ Du service *L'Arche du Béarn*
- ☐ D'un autre service : _____

Indiquez le service demandeur)

Observations supplémentaires :

Merci de joindre la copie de l'origine de la demande – la décision ou tout document justifiant le service demandeur

3. Objectifs de la mesure d'accompagnement à l'Arche du Béarn.

Définir les objectifs généraux de la mesure d'accompagnement :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Merci de justifier par une brève description le motif de la demande :

Votre contrat choisi :

- ☐ **Forfait Social : 4 mois** à partir de 199,99 €
- ☐ **Forfait Découverte : 1 Semaine** à partir de 299,99 €
- ☐ **Forfait Basique : 3 mois** à partir de 299,99 €
- ☐ **Forfait Médium : 3 mois** à partir de 359,99 €
- ☐ **Forfait Premium : 3 mois** à partir de 379,99 €
- ☐ **Forfait Premium + : 4 mois** sur devis
- ☐ **Forfait Human + : 4 mois** sur devis
- ☐ **Forfait Domicile + : 4 mois** à partir de 409,99 €
- ☐ **Forfait Mon Envie : 3 mois** sur devis
- ☐ **Forfait Mon Envie + : durée au choix** sur devis

Vos options choisies :

- ☐ intervention éducative : 69,99 € TTC par intervention + 15,00 €/mois € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Consultation avocat : 69,99 € TTC + 25,00 €/mois € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Rapport judiciaire : 180 € TTC + 15,00 € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Accord amiable : 264,99 € TTC + 45,00 €/acte écrit – 15,00 € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Consultation thérapeute seule : 60,00 €/mois TTC – 15,00 € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ CRIP/SDSEI (urgence 1mois) : 459,99 € TTC + 15,00 € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ CRIP/SDSEI (urgence 2mois) : 589,99 € TTC + 15,00 € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Éducateur sportif + salle : 49,99 € TTC/séance + 45,00 €/mois € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Salle de sport Access : 18,99 € TTC/séance + 25,00 €/mois frais € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Domicile + Ponctuel : 49,99 € TTC/intervention + 15,00 €/mois € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Nos héros de demain — Aide aux devoirs & méthode : 59,99 € TTC / séance
 - ☐ Nos héros de demain — Bilan & Régulation : 149,99 € TTC
 - ☐ Consultation référent hors forfait séances : 35,00 € TTC / RDV
 - ☐ Consultation Santé + (Hors-Forfait) : 15,00 € TTC (frais CERJA) / RDV + Prise en charge Sécurité sociale & mutuelle à votre charge.
 - ☐ Intervention partenaires hors réseau CERJA : 49,99 € TTC + 15,00 € € (frais de dossier & Réseau CERJA)
 - ☐ Prestation réseau CERJA à la demande : prendre RDV pour une demande
- Joindre l'attestation de prise en charge dans le projet de vie personnalisé de l'établissement.

Indiquez le partenaire demandé :

Joindre l'accord du partenaire

4. Souhaits et attentes

Souhaits exprimés par l'enfant :

[illegible]

[illegible]

Souhaits et objectifs fixés par le professionnel éducatif :

Souhaits et objectifs fixés par le professionnel thérapeutique :

5. Modalités de l'accompagnement :

Fréquence des rencontres, lieux d'intervention, acteurs impliqués :

6.Modalités d'évaluation et de réajustement en mi-parcours *

Fréquence des bilans, réajustements prévus :

***Un nouveau PPE doit être réalisé en cas de changement d'objectif ou durée de mesure Arche du Béarn ou modification – renouvellement de contrat.**

7. Signatures

Nom et signature de l'enfant :	
Nom et signature du/des parent(s) :	
Nom et signature du Référent Éducatif :	
Nom et signature du Référent Thérapeutique :	

VISA DIRECTION :

Fait à :

Le / /

Documents établis en 3 exemplaires et remis aux parties.